

**CCE EDF SA**

22 octobre 2015

**Compte-rendu**

La CGT entame la séance par la déclaration liminaire (**annexe 1**) portant principalement sur la situation sociale et le nécessaire soutien à nos camarades d’Air France et une spécifique à la situation de nos collègues de la direction commerce **(annexe 2)**.

**Ordre du jour**

1. [Bilan 2013-2014 et point d’étape 2015 : accord « Egalité des chances et intégration professionnelle des personnes handicapées » 2013-2015 (pour information) 1](#_Toc433192155)
2. [Présentation de l’expertise sur les Systèmes Electriques Insulaires 2ième partie (pour information) 1](#_Toc433192156)
3. [Questions diverses 2](#_Toc433192157)
4. [Conventions relatives à la relation financière entre le CCE d’EDFSA et les CE d’EDF SA : mandat au Secrétaire du CCE EDF SA pour adoption de conventions 2](#_Toc433192158)

Pour des contraintes d’agenda, le point SEI a été traité en premier.

Présentation de l’expertise sur les Systèmes Electriques Insulaires 2ième partie (pour information)

Présentation : Experts IED Denis Bouscasse, René Gauthier, Gilbert Piovan

Expert CGT : Jean Luc Silvain

Il s’agit d’une présentation d’étape reflétant la situation d’ensemble des réseaux dans les systèmes insulaires.

L’expertise, reconnue par tous de grande qualité, pointe les retards en termes de maintenance et entretien du réseau ainsi que les efforts à porter (entre autre) :

* protection contre la foudre du réseau HTB
* nombreuses anomalies du réseau HTA
* réseau BT à l’abandon
* réalisations non conformes de travaux
* travaux mis en attente
* aléas climatiques privilégiés contre les situations récurrentes
* problématique du maintien des compétences….

Les travaux du CCE et de sa commission vont se poursuivre afin de déterminer les situations particulières de chaque territoire.

Une communication spécifique sera entreprise dans les prochains jours sur ces sujets.

Voir déclaration CGT **(annexe 3)**,

Bilan 2013-2014 et point d’étape 2015 : accord « Egalité des chances et intégration professionnelle des personnes handicapées » 2013-2015 (pour information)

Présentation : Monsieur Obeniche / Madame Mariage

Expert CGT : Madame Véronique HENRY

Faisant suite à un habituel auto-satisfecit de la direction notre délégation constate que l’accord signé par la CGT n’est pas respecté.

Nos points de doléances sont nombreux, voir déclaration CGT **(annexe 4)**, et déplore la précarité des emplois, le non respect du taux d’emplois, le manque d’information, l’absence d’aide aux familles…

Elle condamne aussi le trop grand nombre de situations locales en écart avec le satisfecit de la direction et les termes de l’accord.

Questions diverses

**Compte tenu de nombreuses annonces dans la presse, pour beaucoup avérées,( Privatisation concessions hydrauliques sous injonction de Bruxelles, procédure de fermeture de Fessenheim, du THF, plan social déguisé à Commerce…) la délégation juge la situation de l’entreprise, du servie public et des salariés grave.**

**Le CCE a donc décidé unanimement la publication d’un communiqué de presse (annexe 5)**

**Le CCE a aussi décidé unanimement la réalisation d’une campagne de communication sur ces sujets.**

\*\*\*\*

Fraternellement.

Interlocuteurs : Jean-Luc MAGNAVAL La Coordination des Activités Fédérales

Philippe PAGE